Le Chesnay, Novembre 2011

Objet : Accord de confidentialité société Ocean Krill

Monsieur,

Au cours de nos entretiens concernant la Société Ocean Krill, nous serons amenés à vous communiquer un certain nombre d'informations à caractère confidentiel sur cette Société.

Nous souhaitons que vous vous engagiez, pour vous-même, et toute personne de votre entourage à laquelle vous parleriez de votre projet concernant cette Société à :

1° - n'utiliser ces informations qu'avec l'accord préalable de **JSC Consultants**,

2° - ne communiquer ces mêmes informations à des tiers qu'avec l'accord préalable de **JSC Consultants**,

3° - nous retourner, si nous vous en faisons la demande, tous les documents qui vous auront été communiqués ainsi que toutes les copies que vous auriez pu en faire, à la fin de notre relation sur le sujet,

4° - ne pas approcher, d'actionnaire, de client, de fournisseur, de commettant ou de membre du personnel de la Société Ocean Krill sans l'accord préalable de **JSC Consultants**,

5° - à ne faire mention à quiconque sans l'accord de **JSC Consultants** de la teneur et des raisons de nos entretiens,

Ces engagements s'entendent pour une durée couvrant celle de nos discussions, augmentée d'une période de 2 ans après que ces discussions aient pris fin.

En preuve de vos engagements, pouvez-vous apposer votre signature et la mention "lu et approuvé" sur le présent document et nous en retourner un exemplaire.

En vous remerciant par avance de votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Signataire : Martin GILLO

P/o Jean Saint-Cricq
Gérant

Signature :
Le, 28.11.2011

Le Chesnay, Novembre 2011

Objet : Accord de confidentialité Produit N29

Monsieur,

Au cours de nos entretiens concernant le produit N29, nous serons amenés à vous communiquer un certain nombre d'informations à caractère confidentiel sur ce produit et son environnement.
Le terme « produit » englobe notamment les éléments suivants, sans que cette liste soit exhaustive : concept, formule, texte du brevet, étude clinique, documents commerciaux, marque...

Nous souhaitons que vous vous engagiez, pour vous-même, et toute personne de votre entourage à laquelle vous parleriez de votre éventuel projet concernant ce produit à:

1° - n'utiliser ces informations qu'avec notre accord préalable,

2° - ne communiquer ces mêmes informations à des tiers qu'avec notre accord préalable,

3° - nous retourner, si nous vous en faisons la demande, tous les documents qui vous auront été communiqués ainsi que toutes les copies que vous auriez pu en faire, à la fin de notre relation sur le sujet,

4° - ne pas approcher le propriétaire ou ses conseils, ses fournisseurs, ses commettant ou membre du personnel de sa Société sans notre accord préalable.,

5° - à ne faire mention à quiconque sans notre accord de la teneur et des raisons de nos entretiens,

Ces engagements s'entendent pour une durée couvrant celle de nos discussions, augmentée d'une période de 12 mois après que ces discussions aient pris fin.

En preuve de vos engagements, merci de bien vouloir apposer votre signature et la mention "lu et approuvé" sur le présent document et nous en retourner un exemplaire.

En vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Signataire : Martin GILLO

P/o Jean Saint-Cricq
Gérant

Signature :
Le, 28.11.2011